

---

Résumé d'une lettre de l'agent national du district de Dol (Ille-et-Villaine) informant de la bonne vente d'un bien d'émigré, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Résumé d'une lettre de l'agent national du district de Dol (Ille-et-Villaine) informant de la bonne vente d'un bien d'émigré, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 264;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1990\\_num\\_96\\_1\\_15475\\_t1\\_0264\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15475_t1_0264_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 14/01/2020

tes... Nous vous dévoilerions les infâmes machinations qu'il ourdit continuellement contre la Nation française. Nous vous montrerions l'assassinat, le poison, l'incendie, mis par lui à l'ordre du jour.

Mais il nous suffira de vous rappeler que la Convention a déclaré PITT, l'ennemi de l'humanité; qu'elle a décrété qu'il ne seroit à l'avenir fait aucun prisonnier Anglois, pour vous convaincre qu'il est du devoir de tous les amis de la liberté et de l'égalité, de concourir de la totalité de leurs moyens à la trop juste punition que mérite cette insolente cité.

Lorsque les cavaleries Prussiennes et Autrichiennes osèrent disputer la victoire aux républicains, les cavaliers Jacobins se levèrent en masse, et la fixèrent pour jamais aux drapeaux de la République. Ce que l'énergie des patriotes a fait pour les armées de terre, elle peut l'exécuter pour les armées de mer.

LONDRES n'est audacieuse que parce qu'elle se rassure sur les mers qui la séparent du territoire de la République, et qu'elle espère par la supériorité du nombre de ses vaisseaux, se mettre à l'abri de la vengeance des *Carmagnoles*. Mais montrons à ce tyran des mers que nul obstacle n'est insurmontable aux républicains, qu'ils sauront proclamer et maintenir les droits de l'homme, sur cet élément, comme ils l'ont fait sur terre.

Faisons donc une levée en masse de tous les moyens des patriotes, pour porter rapidement la marine de la République au degré de force où elle doit arriver; et que cette nouvelle Carthage apprenne dans l'histoire de l'ancienne, le sort qui l'attend bientôt.

Nous avons cru que la manière la plus efficace de remplir le but que nous nous proposons, étoit que chaque SOCIÉTÉ ouvrît une souscription où les citoyens seroient invités de venir faire leur offrande à la patrie, pour accélérer l'organisation d'une marine redoutable.

Vive la République ! Vive la Montagne !

*Signé* GAILLARD, *président*; DEMORANDE, FRARIER, LOUVRIER, COPINET, *secrétaires*.

[*Extrait du procès-verbal de la Société populaire de La Clayette, chef-lieu de canton, district de Marcigny, département de Saône-et-Loire*].

CEJOURD'HUI, dix thermidor, l'an deux de la République française, une et indivisible, la société s'est assemblée sur les deux heures et demie du soir, au lieu ordinaire de ses séances, en exécution d'une délibération prise par la municipalité, de concert avec les commissaires nommés par la société, dans la séance du jour d'hier, le président a annoncé dans un discours, le but de la fête, qui étoit de célébrer le généreux dévouement et l'héroïsme prématuré des jeunes citoyens *Bara et Agricole Viala*, morts en défendant leur patrie, et auxquels la Convention nationale a décerné les honneurs du Panthéon français. Après ce discours, les membres de la société, les citoyens des tribunes, la municipalité et le comité de surveillance tous réunis, se sont rendus en masse auprès de la montagne et des arbres chéris de la liberté, au

bruit des caisses et autres instrumens de guerre, en chantant des hymnes patriotiques. Arrivés à la montagne : le maire a prononcé un discours analogue à la fête, qui a été célébrée de la manière la plus républicaine, la plus simple et la plus touchante. Tous les citoyens y ont pris beaucoup de part, et ont témoigné leur joie par des chants d'allégresse : les cris mille et mille fois répétés de *vive la Convention, vive la Montagne, vivent les troupes de la République*, se sont fait entendre à plusieurs reprises. Ensuite étant retourné dans la salle de la société, la séance a été ouverte par le président de la manière accoutumée. Après la lecture du bulletin des lois, des papiers-nouvelles et de la correspondance, on a fait celle du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction a été approuvée.

Un membre ayant développé avec force et énergie les crimes du gouvernement anglois, et fait sentir la nécessité d'augmenter notre marine, l'assemblée entière s'est levée par un mouvement sublime et spontané, et sur-le-champ il a été proposé d'ouvrir une souscription pour aider à la confection d'un vaisseau; d'écrire aux communes du canton, pour les inviter à y contribuer, et de faire une adresse à toutes les sociétés populaires du département, aux fins de leur rappeler les crimes nombreux du gouvernement britannique, et les engager, au nom de la patrie, à en agir de même, comme un moyen infailible de donner bientôt à la marine de la République, sur celles de ses cruels ennemis, la même supériorité que nos armées de terre se sont acquises sur les esclaves des tyrans coalisés. Ces propositions ayant été mises aux voix, elles ont été arrêtées par acclamation et à l'unanimité. Il a de plus été arrêté que l'adresse aux sociétés populaires, et extrait du présent procès-verbal, seront envoyés au président de la Convention nationale; et la société a chargé son comité de correspondance de l'exécution desdits arrêtés, et a levé la séance aux acclamations de *vivent la République et la Montagne !*

*Signé sur le registre*, GAILLARD, *président*; DEMORANDE, LOUVRIER, COPINET, FRARIER, *secrétaires*.

### 30

L'agent national du district de Dol, département d'Ille-et-Vilaine, écrit à la Convention qu'un bien d'émigré, estimé 16 899 L a été vendu 46 405 L.

Insertion au bulletin (49).

### 31

Les citoyens des diverses communes de la République, réunis à leurs frères de Beaucaire, département du Gard, applaudissent